



CABINET DE LA PRÉFÈTE

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 29 décembre 2016

RECORD HISTORIQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX AGRÉÉS EN ESSONNE EN 2016

La production de logements, notamment celle des logements sociaux, constitue un enjeu majeur pour répondre aux besoins grandissants de la population à l'échelle de l'ensemble de la région Île-de-France.

Cette année, l'Essonne a contribué une nouvelle fois largement à la production de logements locatifs sociaux, poursuivant la dynamique positive à l'œuvre dans le département en 2015 avec plus de 4 000 logements agréés. Cette année 2016, un record historique de financement de 3 305 logements appartenant aux catégories les plus sociales a été atteint. L'État a consacré 22,5 M€ de subventions directes.

Grâce à la mobilisation soutenue des maires aux côtés des bailleurs sociaux, ces logements les plus sociaux permettront de répondre aux besoins de familles, d'étudiants, de jeunes travailleurs, de personnes âgées, handicapées, et isolées en grande difficulté, sur l'ensemble du département. 75 % des logements agréés situés dans des communes présentant un déficit de logements sociaux au regard des obligations de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) signent l'équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire essonnien.

Par ailleurs, la mobilisation se poursuit pour permettre l'accès au logement des publics qui en sont les plus éloignés : le partenariat étroit entre l'État et le Conseil départemental sous l'égide du Plan Départemental d'Action Pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), avec le soutien du Conseil régional Île-de-France, a permis cette année encore à l'Essonne de compter parmi les départements produisant le plus de logements spécifiques très sociaux (PLAI* adaptés) à l'échelle nationale. En 2016, *Solidarités Nouvelles pour le Logement* et *Monde en Marge* (associations engagées dans la démarche) ont proposé 49 logements très sociaux, retenus dans le cadre de l'appel à projet national.

Enfin, la construction neuve a été privilégiée en Essonne (plus de 95 % des logements financés en programme neuf), s'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique du parc de logements et participant à l'effort de relance nationale du secteur immobilier.

*PLAI Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr



@PREFECTURE91



prefet.delessonne